

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE



**RAPPORT DE LA QUATRIEME REUNION DU GROUPE REGIONAL DE SECURITE
AÉRIENNE DE L'AVIATION POUR LA REGION AFRIQUE-OCEAN INDIEN**

(RASG-AFI/4)

Nairobi, Kenya, 12-13 octobre 2017

LES DESIGNATIONS EMPLOYEES ET LA PRESENTATION DES ELEMENTS DANS LE PRESENT RAPPORT NE SIGNIFIENT PAS L'EXPRESSION DE QUELQUE OPINION QUE CE SOIT DE LA PART DE L'OACI CONCERNANT LE STATUT JURIDIQUE D'UN PAYS, D'UN TERRITOIRE, D'UNE VILLE OU D'UNE ZONE OU DE LEURS AUTORITES OU CONCERNANT LA DELIMITATION DE SES FRONTIERES OU DE SES LIMITES.

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE –HISTORIQUE DE LA REUNION

Lieu et Date.....	3
Langues et documents.....	3
Responsables et Secrétariat.....	3
Participants.....	4
Ouverture de la réunion.....	4
Ordre du jour.....	5
Conclusions.....	7
Décisions.....	8

DEUXIEME PARTIE – RAPPORT SUR LES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

Point 1 de l'ordre du jour :	Examen et adoption du projet d'ordre du jour et de programme de9	travail de la réunion
Point 2 de l'ordre du jour :	Élection du Président et des Vice-présidents.....9	
Point 3 de l'ordre du jour :	Point sur la sécurité mondiale.....10	
	3.1 Le Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP)	
	3.2 Point sur la mise en œuvre de la gestion de la sécurité	
	3.3 Point sur le Forum des organisations régionales de supervision de la sécurité (RSOO) dans le monde	
	3.4 Progrès dans la mise en œuvre de l'approche de surveillance continue du Programme universel d'audit de supervision de la sécurité (USOAP-CMA)	
Point 4 de l'ordre du jour :	Suivi des Conclusions et des Décisions de la réunion RASG-AFI/3.....12	
Point 5 de l'ordre du jour :	Rapports sur les activités du RASG-AFI.....13	
	5.1 Équipes d'appui à la sécurité (SSC, FSO, AIG & ESI)	
	5.2 Équipe de rédaction du rapport annuel sur la sécurité du RASG (ASRT)	
Point 6 de l'ordre du jour :	Initiative « Aucun pays laissé de côté » de l'OACI et Assistance15	aux États de l'AFI
	6.1 Mise en œuvre de Plans d'action de l'OACI spécifiques aux États	
	6.2 État d'avancement de la mise en œuvre des projets du Plan de l'AFI	
	6.3 Amendements proposés au Document de programme du Plan de l'AFI et Termes de référence des Équipes de sécurité des bureaux régionaux (ROST).	

Point 7 de l'ordre du jour :	Coordination APIRG/RASG-AFI	18
	7.1 Rapport de l'Equipe de travail sur la Coordination APIRG- RASG/AFI	
	7.2 Résultats de la réunion APIRG/21	
	7.3 Proposition d'objectifs de sécurité/AN révisés pour l'AFI	
Point 8 de l'ordre du jour :	Programme de travail de RASG-AFI pour 2018/2019.....	21
Point 9 de l'ordre du jour :	Questions diverses.....	21
Point 10 de l'ordre du jour :	Examen et adoption des projets de Conclusions et de Décisions de la réunion RASG- AFI/4	22
Point 11 de l'ordre du jour :	Date et lieu de la Réunion RASG-AFI/5.....	22

APPENDICES

Appendice A	Récapitulatif des Plans d'appui à la mise en œuvre de la gestion de la sécurité
Appendice B	Liste des participants

PREMIERE PARTIE – HISTORIQUE DE LA REUNION

1. LIEU ET DATE

1.1 La Quatrième Réunion du Groupe régional de sécurité de l'aviation pour la région de l'AFI (RASG - AFI/4) s'est tenue à l'Hôtel Intercontinental à Nairobi, Kenya, les 12 et 13 octobre 2017, consécutivement à la Vingt-et-unième Réunion du Groupe régional AFI de planification et de mise en œuvre (APIRG/21), tenue au même endroit du 9 au 11 octobre 2017.

2. LANGUES ET DOCUMENTS

2.1 Les discussions ont été menées en anglais et en français et les documents de la réunion étaient publiés dans les deux langues avec des services de traduction et d'interprétation simultanée.

3. RESPONSABLES ET SECRÉTARIAT

3.1 La réunion était présidée par M. Levers Mabaso, Directeur par intérim, Sécurité de l'Aviation civile, Sécurité et Recherche et Sauvetage (SAR), Département des transports, République sud-africaine.

3.2 M. Mam Sait Jallow, Directeur régional, Bureau régional de l'OACI pour l'Afrique occidentale et centrale (Dakar) était Secrétaire de la réunion. Il était assisté de M. Barry Kashambo, Directeur régional, Bureau de l'OACI pour l'Afrique orientale et australe (Nairobi) et des Responsables suivants :

Michiel Vreedenburgh	C/IMP-SAF, Siège OACI, Montréal
Erwin Lassooij	C/PCI, Siège OACI, Montréal
Prosper Zo'o Minto'o	DRD, Bureau WACAF, Dakar
Arthemon Ndikumana	DRD, Bureau ESAF, Nairobi
Seboreso Machobane	RO/ATM, Bureau ESAF, Nairobi
Ousman Kemo Manjang	RO/AIR, Bureau WACAF, Dakar
Milton Tumusiime	RO/FS, Bureau ESAF, Nairobi
Papa Issa Mbengue	RO/OPS, Bureau ESAF, Nairobi
George Baldeh	RO/AIM, Bureau WACAF, Dakar
René Tavaréz	RO/FS, Bureau WACAF, Dakar
Eyob Estifanos Kebede	Chargé de Programme, Plan AFI, Bureau ESAF, Nairobi
Nika Meheza Manzi	RO/AGA, Bureau WACAF, Dakar

4. PARTICIPANTS

4.1 Étaient présents à la réunion cent trente (130) participants en provenance de vingt-neuf (29) États de l'AFI, de treize (13) organisations régionales et internationales.

4.2 La liste des participants est donnée à l'**Appendice B** du présent rapport.

5. GRANDE OUVERTURE DE LA RÉUNION

5.1. La 4^{ème} Réunion du Groupe régional de sécurité de l'aviation pour la région AFI (RASG-AFI/4) a été ouverte conjointement à la 21^{ème} Réunion du Groupe régional AFI de planification et de mise en œuvre (APIRG/21) par le Directeur général de l'Autorité de l'Aviation civile du Kenya, le Capitaine Gilbert Kibe, représentant M. James Macharia, EGH, Secrétaire de Cabinet au Ministère des Transports, des Infrastructures, du Logement et du Développement urbain. Il a souhaité la bienvenue aux participants au Kenya et insisté sur le fait que la réunion devait éclairer le rôle de chacun d'entre eux dans l'assurance de la sécurité et de la sûreté du secteur de l'aviation.

5.2. Il a appelé à l'engagement de l'APIRG à prendre des décisions et des conclusions visant non seulement à inciter à la sécurité de l'aviation dans la Région Afrique et Océan Indien mais aussi à servir de cadre au discours international et à l'adoption de différentes normes, pratiques recommandées, politiques et directives de l'OACI. Il a rappelé également l'effort concerté de toutes les parties prenantes de l'aviation afin de créer un cadre à l'échelle du système d'un niveau de mises en œuvre effective (LEI) et de conformité à plusieurs facettes.

5.3. M. Mam Sait Jallow, Directeur régional du Bureau régional pour l'Afrique occidentale et centrale, représentant les Bureaux régionaux de l'AFI de l'OACI, a souhaité la bienvenue à tous les participants à la 21^{ème} Réunion du Groupe régional de planification et de mise en œuvre de l'AFI (APIRG/21) et à la 4^{ème} Réunion du Groupe régional de sécurité de l'aviation de l'AFI (RASG-AFI/4) et exprimé une gratitude particulière au Gouvernement du Kenya et à l'Autorité de l'Aviation civile du Kenya pour avoir accepté d'accueillir, en partenariat avec l'OACI, ces importants événements régionaux.

5.4. La réunion a été informée de la décision d'organiser consécutivement les réunions de l'APIRG et RASG-AFI pour permettre de faire avancer les priorités en matière de sécurité de l'aviation et de navigation aérienne dans la région AFI, dans le cadre de l'initiative « Aucun pays laissé de côté » (NCLB) de manière mieux harmonisée et de permettre à tous les États d'avoir accès aux avantages socioéconomiques considérables de la sécurité et de la fiabilité du transport aérien, en prenant dûment en considération les besoins et les attentes au niveau local.

5.5. La réunion a également été informée des objectifs cibles d'Abuja révisés qui incluent désormais des éléments des systèmes de navigation aérienne ainsi que les Indicateurs

de performance de la navigation aérienne adoptés par l'APIRG en décembre 2015 en vue d'assurer leur alignement sur les exigences du Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP) et le Plan mondial de navigation aérienne, adopté par la 39^{ème} Session de l'Assemblée de l'OACI en octobre 2016.

5.6. Les résultats de ces réunions représenteront de précieuses contributions au Troisième Forum aéronautique mondial de l'OACI (IWAF/3) devant se tenir à Abuja (du 20 au 22 novembre 2017), au Deuxième Symposium de l'industrie de la navigation aérienne mondiale (GANIS/2) et au Premier Symposium sur la mise en œuvre de la sécurité et de la navigation aérienne (SANIS/1) devant se tenir du 11 au 15 décembre 2017, à Montréal en préparation et, par la suite à la Treizième Conférence de navigation aérienne prévue en 2018.

5.7. Suite à la Réunion APIRG/21, la Réunion RASG-AFI/4 a commencé le jeudi 12 octobre 2017 au même endroit. La déclaration liminaire a été faite par M. Mam Sait Jallow, en sa qualité de Secrétaire du RASG-AFI. Il a indiqué que la réunion RASG-AFI/4 devait porter sur l'efficacité du Groupe par le biais de ses quatre Équipes d'appui à la sécurité, les futures activités du Groupe et de ses organes subsidiaires, la mise en œuvre du GASP et des objectifs cibles de sécurité d'Abuja et d'autres objectifs régionaux et l'amélioration des systèmes de surveillance de la sécurité des États de l'AFI.

5.8. M. Levers Mabaso, Directeur par intérim, Sécurité de l'Aviation civile, Sécurité et SAR, Département des Transports, République sud-africaine, a également pris la parole à la réunion RASG-AFI/4 en sa qualité de Premier Président de RASG-AFI, en l'absence du Président, M. Simon Allotey, Directeur général de l'Aviation civile du Ghana.

6. ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

Point 1 de l'ordre du jour : Examen et adoption du projet d'ordre du jour et de programme de travail de la réunion

Point 2 de l'ordre du jour : Élection du Président et des Vice-présidents

Point 3 de l'ordre du jour : Point sur la sécurité dans le monde

- 3.1 Le Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP)
- 3.2 Point sur la mise en œuvre de la gestion de la sécurité
- 3.3 Point sur le Forum des organisations régionales de supervision de la sécurité (RSOO) dans le monde
- 3.4 Progrès dans la mise en œuvre de l'approche de surveillance continue du Programme universel d'audit de supervision de la sécurité (USOAP-CMA)

Point 4 de l'ordre du jour : Suivi des Conclusions et des Décisions de la réunion RASG-AFI/3

Points 5 de l'ordre du jour : Rapports sur les activités du RASG-AFI

- 5.1 5.1 – Équipes d'appui à la sécurité (SSC, FSO, AIG & ESI)
- 5.2 Équipe de rédaction du Rapport annuel sur la sécurité du RASG-AFI (ASRT)

Point 6 de l'ordre du jour : Initiative « Aucun pays laissé de côté » de l'OACI et Assistance aux États de l'AFI

- 6.1 Mise en œuvre de Plans d'action de l'OACI spécifiques aux États
- 6.2 État de mise en œuvre des projets du Plan de l'AFI
- 6.3 Amendements proposés au Document de programme du Plan de l'AFI et Termes de référence des Équipes de sécurité des bureaux régionaux (ROST).

Point 7 de l'ordre du jour : Coordination APIRG/RASG-AFI

- 7.1 Rapport de l'Equipe de travail sur la coordination APIRG-RASG/AFI
- 7.2 Résultats de la réunion APIRG/21
- 7.3 Proposition d'objectifs de sécurité/AN révisés

Point 8 de l'ordre du jour : Programme de travail du RASG-AFI pour 2018/2019

Point 9 de l'ordre du jour : Questions diverses

Point 10 de l'ordre du jour : Examen et adoption des projets de Conclusions et de Décisions de la réunion RASG- AFI/4

Point 11 de l'ordre du jour : Date et lieu de RASG-AFI/5

7. CONCLUSIONS ET DÉCISIONS

7.1 DÉFINITIONS

7.1.1 Le RASG-AFI enregistre ses actions sous forme de Conclusions et de Décisions comme indiqué ci-dessous :

- a) Les Conclusions portent sur des questions qui, conformément aux termes de référence du Groupe, méritent une attention directe des États ou pour lesquelles de nouvelles actions doivent être initiées par le Secrétaire conformément aux procédures établies.
- b) Les Décisions portent sur les dispositions de travail internes du Groupe et de ses organes subsidiaires.

LISTE DES CONCLUSIONS

- CONCLUSION 4/1 :** *Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP)*
- CONCLUSION 4/2 :** *Mise en œuvre de la gestion de la sécurité*
- CONCLUSION 4/3 :** *Organisations régionales de supervision de la sécurité (RSOO)*
- CONCLUSION 4/4 :** *Mise en œuvre de l'USOAP CMA de l'OACI*
- CONCLUSION 4/5 :** *Élaboration de propositions de projets devant être financés par le Plan AFI*
- CONCLUSION 4/6 :** *Participation aux séminaires, ateliers et formations*
- CONCLUSION 4/7 :** *Amélioration de la production et de l'utilisation du Rapport annuel sur la sécurité (ASR) du RASG-AFI*
- CONCLUSION 4/8 :** *Élaboration/mise en œuvre de Plans d'action de l'OACI dans tous les États*
- CONCLUSION 4/9 :** *Demande d'appui aux Plan de l'AFI aux États à travers des projets d'amélioration de la supervision de la sécurité*
- CONCLUSION 4/10 :** *Amendement au Document de programme du Plan de l'AFI et aux Termes de référence (TOR) des Équipes de sécurité des Bureaux régionaux*
- CONCLUSION 4/11 :** *Fonds de développement des ressources humaines (HRDF) pour l'Initiative Afrique*

LISTE DES DECISIONS

- DECISION 4/1 :*** *Élection du Président et des Vice-présidents*
- DECISION 4/2 :*** *Suivi des Conclusions et des Décisions de RASG-AFI/3*
- DECISION 4/3 :*** *Intensification de l'assistance aux États pour leurs problèmes graves de sécurité (SSC)*
- DECISION 4/4 :*** *Utilisation des données de l'OACI*
- DECISION 4/5 :*** *Mise en œuvre du Plan d'action pour la mise en œuvre du Système de navigation aérienne de l'AFI, aligné sur la méthodologie de mise en œuvre par blocs du système de l'aviation (ASBU) de l'OACI*
- DECISION 4/6 :*** *Soutien et assistance à l'intégration et à la consolidation de RSOO dans la région*
- DECISION 4/7 :*** *Equipe de travail sur la coordination APIRG/RASG-AFI (ARC-TF)*
- DECISION 4/8 :*** *Résultats de la Réunion APIRG/21 et questions d'intérêt commun*
- DECISION 4/9 :*** *Examen et approbation des Objectifs cibles de la sécurité d'Abuja et des nouveaux calendriers*
- DECISION 4/10 :*** *Examen et approbation du programme de travail du RASG AFI pour 2018/2019*
- DECISION 4/11 :*** *Identification d'initiatives de renforcement des capacités*

DEUXIEME PARTIE – RAPPORT SUR LES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : EXAMEN ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR ET DE PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA RÉUNION

1.1 Sous la direction de M. Mam Sait Jallow, en qualité de Secrétaire du RASG-AFI, la Réunion a examiné et adopté le projet d'ordre du jour et de programme de travail, tels que présentés au paragraphe 6 sous la rubrique Historique de la Réunion dans la Première partie du présent rapport.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : ELECTION DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS DU RASG-AFI

2.1 Conformément au Manuel de procédures du RASG-AFI, les nouveaux membres du Bureau du RASG-AFI, composé du Président, du Premier et du Deuxième Vice-présidents, tous désignés par les représentants des États, et d'un Troisième Vice-président, en tant que représentant du Secteur, ont été en vertu de la Décision ci-dessous :

Decision 4/1: Élection du Président et des Vice-présidents

Que,

Le Groupe élit les Responsables suivants conformément aux dispositions du Manuel de procédures du RASG-AFI :

Président	-	M. Levers Mabaso, Directeur principal par intérim, Sécurité de l'Aviation civile, Sécurité et SAR, DOT Département des Transports, République sud-africaine
1 ^{er} Vice-président	-	Colonel Dokisime Gnama Latta, Directeur Général CAA Togo
2 ^{ème} Vice-président	-	Capitaine Gilbert Kibe, Directeur Général CAA Kenya
3 ^{ème} Vice-présidente	-	Mme Tanja Grobotek, Directrice régionale, Sécurité et Opérations, IATA, Afrique

2.2 La réunion a pris note et s'est félicitée des réalisations enregistrées par le Bureau sortant du RASG-AFI qui était composé de M. Simon Allotey, Directeur général de l'Aviation civile, Ghana (Président), de M. Levers Mabaso, Directeur par intérim, Sécurité de l'aviation civile, Sécurité et Recherche et Sauvetage (SAR), Département des transports, République sud-africaine (Premier Vice-président), de M. Silue Sinaly, Directeur général, ANAC – Côte d'Ivoire (Deuxième Vice-président) et de Mme Tanja Grobotek, Directrice régionale, Sécurité et Opérations aériennes, IATA, Afrique (Troisième Vice-présidente).

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LA SECURITE DANS LE MONDE

3.1 Point sur le Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP)

3.1.1 La réunion a entendu un point sur le Plan révisé pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP) dans la ligne du processus de mise à jour établi. L'Édition 2017-2019 du GASP a été approuvée par le Conseil lors de sa 208^{ème} Session en mai 2016 et approuvée lors de la 39^{ème} Session de l'Assemblée ((27 septembre – 7 octobre 2016). Elle reprend les modifications apportées suite aux recommandations de la 38^{ème} Session de l'Assemblée et à celles de la Deuxième Conférence de haut niveau sur la sécurité de 2015 et elle inclut la feuille de route sur la sécurité aérienne nouvellement élaborée. Le GASP sert de cadre pour l'élaboration et pour la mise en œuvre de plans régionaux, sous régionaux et nationaux en assurant ainsi l'harmonisation et la coordination des efforts visant à améliorer la sécurité de l'aviation civile internationale. La Conclusion suivante a été formulée :

Conclusion 4/1: Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP)

Que les États :

- a) soient priés, conformément à la Résolution A39-12 de l'Assemblée, d'établir un plan national de sécurité comprenant des objectifs et des cibles conformes au plan régional de sécurité et dans la ligne des objectifs du GASP, tels que la feuille de route de la sécurité de l'aviation dans le monde, et fondé sur leurs besoins de sécurité opérationnelle ; et
- b) soient invités à communiquer à l'OACI leurs commentaires sur la nouvelle feuille de route de la sécurité de l'aviation dans le monde et des suggestions pour la prochaine Édition 2020 -2022 du GASP par e-mail à : GASP@icao.int .

3.2 Point sur la mise en œuvre de la gestion de la sécurité

3.2.1 La réunion a été informée que, suite à l'adoption de l'Amendement 1 à l'Annexe 19 – Gestion de la sécurité – de la Convention relative à l'Aviation civile internationale, l'OACI a identifié les tâches suivantes visant à renforcer les efforts d'appui à la mise en œuvre des Programmes nationaux de sécurité (PNS) et des systèmes de gestion de la sécurité (SGS) :

- a) révision du *Manuel de gestion de la sécurité (GS)* (Doc 9859) ;
- b) développement d'un site Web de mise en œuvre de la gestion de la sécurité de l'OACI avec des exemples complétant le MGS ;
- c) outils PNS actualisés ;
- d) point sur le programme de formation à la gestion de la sécurité de l'OACI et
- e) activités de promotion de la mise en œuvre des PNS de l'OACI.

3.2.2 **L'Appendice** au présent rapport donne un résumé des plans d'appui à la mise en œuvre de la gestion de la sécurité. La conclusion suivante a été formulée :

Conclusion 4/2: Mise en œuvre de la gestion de la sécurité

Que les États, les organisations régionales et internationales soient invités à partager les outils et les exemples soutenant la mise en œuvre effective de la gestion de la sécurité pouvant être postés sur le site Web de l'OACI sur la mise en œuvre de la gestion de la sécurité à travers un processus de validation de l'OACI.

3.3 Proposition d'une stratégie et d'un plan mondial pour l'amélioration des RSOO et la création d'un système mondial de fourniture de supervision de la sécurité

3.3.1 La réunion a été informée des résultats du Forum sur les RSOO de l'OACI/AESA, tenu du 22 au 24 mars 2017 à Ezulwini, Swaziland, qui a soutenu la proposition de stratégie et d'un plan d'action mondiaux pour l'amélioration des RSOO et l'établissement d'un système mondial de de fourniture de supervision de la sécurité (GASOS). Le rapport de l'événement, son programme, sa liste des participants, les présentations et la proposition de stratégie et de plan d'action mondiaux sont consultables sur : <http://www2010.icao.int/ESAF/AESA-ICAO-RSOO-2017/Pages/default.aspx>.

3.3.2 La réunion a pris note que la Déclaration ministérielle d'Ezulwini sur les Organisations régionales de supervision de la sécurité en Afrique a approuvé la proposition de GASOS dans la mesure où elle avait trait à un plan d'action visant à améliorer l'efficacité et la viabilité des RSOO et une nouvelle plateforme de collaboration permettant aux RSOO de faciliter l'évolution convenue dans la collaboration régionale ; et que le Comité de pilotage du Plan de l'AFI, lors de sa 19ème réunion tenue au Botswana en juin 2017, a approuvé les termes de référence et la proposition de projet d'une étude sur le renforcement et l'amélioration des RSOO dans la région AFI. La Conclusion suivante a été formulée :

Conclusion 4/3: Organisations régionales de supervision de la sécurité (RSOO)

Que les États,

- a) mettent en œuvre les dispositions pertinentes de la Déclaration ministérielle d'Ezulwini sur les Organisations régionales de supervision de la sécurité en Afrique ;
- b) sont priés instamment d'appuyer la proposition de stratégie et de plan d'action mondiaux pour l'amélioration et le renforcement des RSOO existantes et la création d'un système mondial de fourniture de supervision de la sécurité ;
- c) approuvent les objectifs d'un système mondial de fourniture de supervision de la sécurité ; et
- d) les organes du RASG-AFI et les organisations soient encouragés à participer et à contribuer à l'étude du Plan AFI de renforcement et d'amélioration des RSOO de la Région AFI et la proposition d'étude étude du Système de supervision de la sécurité de l'aviation mondiale (GASOS).

3.4 Rapport d'étape sur la mise en œuvre de l'USOAP-CMA

3.4.1 Un rapport d'étape sur la mise en œuvre des activités de la Surveillance continue du Programme universel d'audit de supervision de la sécurité (USOAP CMA) de l'OACI a été présenté à la réunion, soulignant les étapes franchies, les activités menées et les améliorations apportées en 2016 ainsi que les activités et les développements prévus pour 2017/2018.

3.4.2 La réunion a pris note qu'en 2016, un total de quarante sic activités de l'USOAP CMA ont impacté sur le niveau de mise en œuvre effective (EI) par les États et que l'état actuel de l'USOAP CMA au niveau mondial indique les zones présentant le plus faible niveau d'EI sont les accidents d'aéronefs et les enquêtes (AIG), les aérodromes et aides au sol (AGA) et les services de navigation aérienne (ANS), et que les éléments cruciaux (CE) présentant les niveaux les plus base d'EI sont CE-4 (qualification et formation du personnel) et CE-8 (solution des problèmes de sécurité).

3.4.3 Dans le cadre des activités de l'USOAP CMA et des améliorations prévues pour 2017 et 2018, la réunion a pris note de la poursuite du suivi des activités des États à travers le cadre en ligne (OLF), en priorisant les activités sur la base de facteurs de risque et d'indicateurs, la publication de Questions amendées du Protocole sur les SSP devant refléter l'Amendement 1 à l'Annexe 19, la quatrième édition du Manuel sur la gestion de la sécurité et les leçons retenues à ce jour, l'amendement du Manuel de supervision de la sécurité, Partie A - E Mise en place et gestion d'un système national de supervision de la sécurité (Doc 9734) et l'amendement du Manuel d'audits de supervision de la sécurité (Doc 9735) reflétant l'évolution de l'USOAP CMA.

3.4.4 La réunion a également pris note que, en appui à l'Initiative « Aucun pays laissé de côté » de l'OACI, le Conseil de l'OACI a mis en place les Certificats du Président du Conseil, destinés à reconnaître les États de chaque région de l'OACI ayant réalisé des progrès significatifs dans la résolution des insuffisances de supervision de la sécurité et l'amélioration de la mise en œuvre effective (EI) des normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI. Ces certificats honorent les progrès réalisés mais ne comportent pas de récompenses financières, sur la base de critères d'éligibilité et de résultats objectifs et transparents des activités de l'USOAP CMA. Pour être pris en considération pour un Certificat du Président du Conseil, les États sont encouragés à résoudre leurs insuffisances en matière de sécurité et à améliorer leur EI en mettant activement en œuvre leurs plans d'actions correctives (CAP) et en poursuivant la mise à jour de leurs progrès sur le cadre en ligne de l'USOAP CMA (<http://www.icao.int/usoap>).

3.4.5 À l'issue des discussions, la Conclusion suivante a été formulée :

Conclusion 4/4: Mise en œuvre de l'USOAP CMA de l'OACI

Que les États soient invités à remplir leurs obligations en vertu du Protocole d'accord (MOU) sur l'USOAP CMA (MOU) et à prendre les mesures nécessaires pour donner des informations actualisées sur leurs systèmes de supervision de la sécurité, avec une attention particulière pour :

- a) la mise en œuvre hautement prioritaire de mesures d'atténuation immédiates et d'actions correctrices viables pour solutionner et éviter les SSC ;
- b) la finalisation et la soumission de projet de Plans d'actions correctifs (CAP) de l'USOAP sur le Cadre en ligne (OLF), informant le Bureau régional concerné de l'OACI quand ils seront achevés et prêts à être examinés ;
- c) la réalisation de la conformité des listes de vérification/ notification électronique des différences (EFOD) et de la mise à jour du Questionnaire sur les activités aéronautiques de l'État (SAAQ) ;
- d) la mise en œuvre des CAP, la réalisation de l'autoévaluation des PQ sur l'OLF, le téléchargement d'éléments probants/documents faisant état des progrès et informant le Bureau régional concerné de l'OACI quand elle est sera achevée et prête à être validée ;
- e) la priorisation des efforts d'amélioration des niveaux EI dans les domaines AIG, ANS et AGA ; et
- f) la demande d'assistance du Bureau régional de l'OACI et/ou de COSCAP/RSSO, si nécessaire.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : SUIVI DES CONCLUSIONS ET DES DÉCISIONS DE LA RÉUNION RASG-AFI/3

4.1 Le Groupe a examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre des quinze (15) conclusions et des huit (8) décisions adoptées par sa troisième réunion (RASG-AFI/3) tenue à Yamoussoukro, Côte d'Ivoire en décembre 2015 et a pris note des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la plupart des activités. Toutefois, du fait du caractère continu de certaines de ces activités, l'état de leur mise en œuvre reste donc en cours. La Décision suivante a été adoptée :

Decision 4/2: Suivi des Conclusions et des Décisions de la réunion RASG-AFI/3

Que,

le Secrétariat diligente le suivi et la garantie de la mise en œuvre de tous les points ouverts dans la liste des conclusions et des décisions de RASG-AFI/3 et exécute les points du futur programme du Groupe qui le nécessitent.

POINTS 5 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU RASG-AFI

5.1 Équipes d'appui à la sécurité

5.1.1 La réunion a examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre des différents projets et activités des quatre Équipes d'appui à la sécurité (SST) établies en tant qu'organes subsidiaires pour la réponse aux défis immédiats en matière de sécurité de la région en facilitant et en soutenant le développement, la priorisation et la mise en œuvre d'initiatives d'amélioration de la sécurité. Les Équipes d'appui à la sécurité interviennent en coordination et sous l'égide du Comité de pilotage du RASG-AFI (RASC). Elles doivent élaborer des stratégies d'atténuation basées sur la collecte et le traitement de données et d'informations en matière de sécurité dans la ligne du Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP).

Équipe d'appui à la sécurité en charge des problèmes graves de sécurité (SSC)

5.1.2 La réunion a noté qu'un total de sept SSC demeuraient non résolus, trois d'entre eux dans la région AFI (Djibouti, Érythrée, Malawi) et les quatre dans d'autres régions dans le monde (Haïti, Kirghizistan, Népal et Thaïlande). Les SSC en souffrance, y compris ceux des États AFI, ont tous trait au processus de certification pour la délivrance de certificats d'exploitant aérien. Le SSC de longue date en Angola, identifié en décembre 2007, porte également sur la délivrance supprimée de certificats d'opérateur aérien, suite à une mission d'évaluation coordonnée de l'OACI (ICVM) en mars 2017.

Équipe d'appui à la sécurité (SST) en charge des Fondamentaux de la supervision de la sécurité (FSO)

5.1.3 Le Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP) appelle tous les États à établir et mettre en œuvre des capacités de supervision de la sécurité effective d'ici à 2017. Dans l'immédiat, les États africains manquant de ces capacités doivent s'efforcer d'établir les Éléments cruciaux 1 à 5 du système de supervision de la sécurité pour optimiser leur capacité à assurer la mise en œuvre appropriée des SARP de l'OACI. À cet effet, l'Équipe d'appui à la sécurité du RASG-AFI sur les FSO a élaboré un projet visant à un partage d'expériences durant la Conférence des Coordonnateurs nationaux de surveillance continue (NCCM). Mais l'organisation de cette conférence a été reportée dans l'attente de nouvelles consultations entre le Sénégal, État champion, et les Bureaux régionaux.

Équipe d'appui à la sécurité (SST) en charge des Enquêtes sur les accidents et incidents d'aéronefs (AIG)

5.1.4 L'initiative en matière de sécurité développée par l'AIG SST est de proposer un iKIT pour l'AIG aux États comme modèles de l'OACI à adopter pour leur système national d'enquêtes sur les accidents de l'aviation dans la mesure où la plupart des États AFI n'ont pas de cadre réglementaire adéquat (Législation, Réglementation et Procédures) pour une mise en œuvre effective des dispositions de l'Annexe 13 de l'OACI et des principes directeurs connexes. L'établissement de ces dispositions basiques devrait donc servir de fondement à tout système

d'enquête sur les accidents et les incidents, conforme au niveau de trafic et à l'environnement juridique des États de l'AFI. Il a été reconnu que la création d'un organisme régional d'enquête sur les accidents et incidents (RAIA), doté d'un groupe d'enquêteurs qualifiés serait une solution plus appropriée et une option privilégiée pour la mise en œuvre effective d'un système d'enquête et un d'un mécanisme de prévention.

Équipe d'appui à la sécurité (SST) en charge des problèmes de sécurité émergents (ESI)

Sécurité des pistes

5.1.5 La réunion a noté certains progrès enregistrés dans la mise en œuvre du Projet de sécurité des pistes avec la réussite de l'établissement d'Équipes chargées de la sécurité des pistes (RST) dans dix (10) aéroports internationaux de la région AFI.

Perte de contrôle en vol (LOC-I)

5.1.6 Il a été rappelé que la troisième réunion du RASG-AFI à Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, en décembre 2015 a approuvé a Plan d'action sur cinq (5) ans pour la Perte de contrôle en vol (LOC-I) et d'autres recommandations visant à améliorer la sécurité des vols ont également été présentées. La réunion a donc demandé à l'Équipe d'appui à la sécurité chargée de LOC-I de développer ledit Plan d'action quinquennal.

5.1.7 La réunion a été informée de la tenue d'un Atelier sur la perte de contrôle en vol (LOC-I) et de formation à la prévention des pertes de contrôle et aux manœuvres de rétablissement (UPRT) co-organisé par l'Autorité de l'Aviation civile du Kenya et l'Éthiopie, pays hôte, en collaboration avec le Bureau régional ESAF de l'OACI et un séminaire et cours de haut niveau combinés sur LOC-I et UPRT avec l'assistance de l'Administration de l'Aviation civile (FAA) devait se tenir à Johannesburg, Afrique du Sud, du 16 au 20 octobre 2017.

Gestion de l'information aéronautique (AIM)

5.1.8 La réunion a pris note que la transition AIS/AIM sera inscrite dans les activités ESI-SST. L'Equipe de travail sur la coordination APIRG/RASG-AFI identifiera les aspects spécifiques de la transition AIS/AIM devant être pris en compte par le RASG-AFI.

5.1.9 Au vu de ce qui précède, la réunion a noté que les Équipes d'appui à la sécurité ont réalisé différents niveaux de progrès dans l'assistance aux États en vue de résoudre les SSC, établir des systèmes de supervision de la sécurité, prendre en compte les besoins d'enquêtes sur les accidents d'aéronefs et la sécurité des pistes et d'autres problèmes de sécurité émergents. Mais ces progrès sont lents et l'implication directe des SST a été limitée. D'où l'appel à de nouvelles propositions de financement de projets dans le cadre du Plan de l'AFI pour faire progresser le travail des SST. La décision et les conclusions suivantes ont été formulées :

Decision 4/3: Intensification de l'assistance aux États de SSC

Que,

le RASC, en collaboration avec d'autres partenaires concernés, tels que les Bureaux régionaux de l'OACI, AFI-CIS, les COSCAP/RSSO et les États et organisations partenaires maintiennent et intensifient l'assistance aux États pour résoudre les SSC en souffrance : Djibouti¹, l'Érythrée et le Malawi, en prenant des mesures proactives et en mettant en place des stratégies efficaces de prévention de l'émergence de nouveaux problèmes.

Conclusion 4/5: Élaboration de propositions de projets devant être financés par le Plan AFI

Que,

le Secrétariat du RASG-AFI, en collaboration avec les Équipes d'appui à la sécurité (SST) concernées et d'autres parties prenantes, élabore et soumet de nouvelles propositions de projets dans les domaines de FSO, SSC, AIG, AIM, etc. au Comité de pilotage du Plan de l'AFI à des fins de financement.

Conclusion 4/6: Participation aux séminaires, ateliers et formations

Que,

les États, les organisations et le secteur accroissent leur participation aux séminaires, aux ateliers et formations organisés par l'OACI et d'autres partenaires dans le cadre des activités des SST pour s'assurer d'un impact et un avantage maximum.

5.2 Équipe en charge de la rédaction du rapport annuel sur la sécurité (ASRT) du RASG-AFI

5.2.1 La réunion a examiné le travail de l'Équipe de la rédaction du rapport annuel sur la sécurité en compilant la Troisième Edition du Rapport annuel sur la sécurité (ASR) du RASG-AFI et a félicité l'ASRT pour la régularité de la publication. Elle a toutefois pris note du faible niveau de commentaires du lectorat qui a été cité comme constituant un défi pour la future amélioration du rapport et la conclusion et la décision suivantes ont été adoptées :

Conclusion 4/7: Amélioration de la production et de l'utilisation du Rapport annuel sur la sécurité (ASR) du RASG-AFI

Que,

les États et les organisations :

- a) contribuent par des données, fassent des suggestions, fournissent des conseils et participent effectivement à la production des futures éditions de l'ASR ; et
- b) adoptent et utilisent les Rapports annuels sur la sécurité pour améliorer leurs niveaux respectifs de performance en matière de sécurité.

Decision 4/4: Utilisation des données de l'OACI

Que,

l'Équipe en charge du Rapport annuel sur la sécurité (ASRT) utilise les données de l'OACI autant que possible dans la préparation de l'ASR dans un souci de cohérence avec d'autres rapports connexes.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : INITIATIVE « AUCUN PAYS LAISSÉ DE CÔTÉ (NCLB) » DE L'OACI ET ASSISTANCE

6.1 Mise en œuvre de Plans d'action de l'OACI spécifiques aux États

6.1.1 la réunion a rappelé les Plans d'action de l'OACI spécifiques aux États, élaborés par les Bureaux régionaux de l'OACI de Dakar et de Nairobi comme moyen d'aider les États à améliorer

la capacité de supervision de la sécurité avec une attention particulière pour la prise en compte des graves insuffisances identifiées en matière de sécurité dans le cadre des activités USOAP CMA ou d'autres mécanismes. Les plans qui sont présentés au Ministre en charge de l'aviation civile pour acceptation formelle et mise en œuvre, offrent des conseils aux États et aux prestataires d'assistance sur la priorisation des actions visant à identifier des solutions efficaces pour l'amélioration de la sécurité de l'aviation.

6.1.2 A ce jour, trente-cinq (35) Plans d'action de l'OACI spécifiques aux États ont été élaborés pour les États d'ESAF et de WACAF. Les Plans d'action de l'OACI existants sont révisés en conséquence, de manière à inclure les nouvelles initiatives en matière de sécurité de l'aviation tout en tenant compte de l'élargissement de la portée du Plan AFI.

6.1.3 Le Comité de pilotage du Plan AFI a décidé que tous les États africains devraient avoir, avant la fin de l'année 2019, un Plan d'action de l'OACI accepté et affecter ainsi des ressources adéquates avec le soutien de parties prenantes à sa mise en œuvre (renvoi à la Décision 19/03) et a demandé au Secrétariat du Plan AFI, à travers les deux Bureaux régionaux de l'OACI de Dakar et de Nairobi, d'élaborer et mettre en œuvre une stratégie visant à aider tous les États de l'AFI à améliorer leurs systèmes de supervision de la sécurité par la mise en œuvre effective d'un Plan d'action de l'OACI accepté. La Conclusion suivante a été formulée :

Conclusion 4/8: Élaboration/mise en œuvre de Plans d'action de l'OACI dans tous les États

Que,

dans la ligne de la Décision SC19/03 du Comité de pilotage du Plan AFI, les États ayant accepté un Plan d'action de l'OACI s'engagent pleinement dans la mise en œuvre et pour ceux qui n'en n'ont pas encore un, de coordonner avec leur Bureau régional accrédité l'élaboration, l'acceptation et la mise en œuvre d'un tel Plan.

6.2 État d'avancement de la mise en œuvre des projets du Plan de l'AFI

6.2.1 Pour soutenir la réalisation des objectifs plus large fixés pour la région AFI, la 17^{ème} réunion du Comité de pilotage du Plan AFI a approuvé le financement d'un certain nombre de projets dont la Certification des aéroports, l'examen par les pairs des fournisseurs de services de navigation aérienne (ANSP) la mise en œuvre du Programme de sécurité des États (SSP) à l'organisation des services de recherche et de sauvetage (SAR). La réunion a été informée de l'état d'avancement de l'élaboration et de la mise en œuvre de ces projets comme indiqué ci-dessous :

Projet de certification d'aéroports

6.2.2 La réunion a été informée que seize (16) États/aéroports prioritaires de la région AFI ont été identifiés pour bénéficier d'une assistance dans la certification d'un aéroport international dans chaque État identifié. Le Projet de certification d'aéroports a commencé par des réunions de lancement tenues à Dakar et à Nairobi en août 2016. Les participants à ces réunions étaient les DG d'AAC et les CEO d'aéroports des États bénéficiaires, les États donateurs et des organisations régionales. Les réunions de lancement ont été suivies d'ateliers de familiarisation au cours desquels les États ont présenté leurs plans d'action respectifs visant à trouver une solution opportune aux insuffisances identifiées par les revues APEX de ces aéroports.

6.2.3 Les principaux défis posés à la mise en œuvre du projet portent sur la résolution des insuffisances constatées dans les aéroports. Cela nécessite une affectation de ressources et l'engagement des AAC et la gestion des exploitants des aéroports. L'autre défi est l'indisponibilité

de personnel technique formé au niveau de l'AAC et des exploitants d'aéroports. Enfin, l'Équipe du projet manque d'experts.

Projet de Programmes nationaux de sécurité (SSP)

6.2.4 Le projet de mise en œuvre du SSP vise à soutenir les États dans leurs efforts d'assurance de la sécurité de l'aviation en saisissant les principes de gestion de la sécurité afin de prendre progressivement en compte les risques de sécurité émergents en suivant des approches cohérentes, fondées sur des données pour mettre en œuvre une supervision de la sécurité fondée sur les risques, au niveau du système et plus intelligente. Le projet devait être réalisé dans une période de 24 mois et les États bénéficiaires au moment du lancement du projet étaient l'Afrique du Sud, le Botswana, le Burkina Faso, le Cabo Verde, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, la Gambie, le Ghana, le Kenya, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, Maurice, le Maroc, la Namibie, Niger, le Nigeria, l'Ouganda, le Sénégal, le Soudan, le Togo, la Tunisie et le Zimbabwe. Or, depuis le lancement du projet, la Guinée Équatoriale et la Zambie ont rempli le critère d'éligibilité en termes de niveaux EI et sont venues s'ajouter à la liste des États bénéficiaires.

6.2.5 Les missions d'assistance des Équipes de la sécurité des Bureaux régionaux de l'OACI offrent aux États des conseils et un soutien dans la conduite de l'analyse des insuffisances des SSP et l'élaboration de la mise en œuvre/Plan d'action des SSP. À ce jour, des missions d'assistance ont été effectuées dans le cadre du projet de mise en œuvre de SSP dans les 11 États suivants : le Botswana, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Kenya, le Mali, la Mauritanie, Maurice, le Togo, la Zambie et le Zimbabwe.

Programme d'examen par les pairs des ANSP africains

6.2.6 Le Projet du Plan AFI sur la mise en œuvre du Programme d'examen par les pairs des ANSP africains a été lancé en mai 2017. Il est destiné à aider les ANSP à améliorer la sécurité et la qualité des opérations de la navigation africaine dans la Région africaine. Le Projet du Plan AFI est étroitement lié au *Groupe de pilotage des ANSP africains chargé d'élaborer et de promouvoir* un cadre et un mécanisme régionaux d'amélioration de la performance de la sécurité des ANS en Afrique, notamment l'examen par les pairs, composé des membres suivants : ASECNA, ATNS d'Afrique du Sud, les ANSP du Ghana, du Kenya, du Mozambique et du Nigeria, FIR de Roberts, CANSO, OACI et CAFAC.

6.2.7 Une réunion de coordination des ANSP africain s'est tenue avec succès du 3 au 5 mai 2017 à Freetown, Sierra Leone dans le cadre du projet d'examen par les pairs ANSP et a donné lieu à l'adoption d'un Cadre régional de coopération, du Manuel sur le Programme d'examen par les pairs devant guider la mise en œuvre opérationnelle du Programme d'examen par les pairs et une Feuille de route de la coopération entre ANSP africains pour la période 2017/2018 en mai 2017. Les prochaines étapes sont la sélection et la formation d'examineurs, la conduite d'examens pilotes, l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action correctifs et d'évaluation des projets.

Organisation des services de recherche et de sauvetage (SAR)

6.2.8 Conformément au calendrier du projet Recherche et sauvetage (SAR) un atelier a été organisé à Nairobi à l'intention des États bénéficiaires. L'atelier a pu donner aux participants des informations et des connaissances essentielles sur l'objectif et le champ d'application du projet. Sur la base des informations obtenues par le questionnaire d'enquête, l'analyse des insuffisances de la mise en œuvre de SAR dans la région WACAF a été finalisée. Dans un contexte plus large de SAR en Afrique et sans limiter la portée du projet, les Bureaux régionaux ont établi une Équipe d'experts techniques. L'Équipe du projet a apporté un soutien à la Conférence de haut niveau sur

SAR, organisée par la CAFAC à Lomé en avril 2017 ayant donné lieu à une Déclaration et un Plan d'action pour l'amélioration des services SAR en Afrique.

6.2.9 Des missions d'assistance ont été effectuées dans les États et des missions supplémentaires ont été prévues pendant le quatrième trimestre de 2017. Certains États ont sollicité l'assistance de l'OACI pour l'organisation de séminaires de sensibilisation à SAR au niveau national pour les aider à en comprendre les rôles et les responsabilités.

6.2.10 Au vu de ce qui précède, la Conclusion suivante a été formulée :

Conclusion 4/9: Demande d'appui aux Plans AFI aux États à travers des projets d'amélioration de la supervision de la sécurité

Que,
les États, les exploitants d'aéroports, les ANSP et toutes les parties prenantes renforcent leur engagement et intensifient leurs efforts dans la mise en œuvre des projets en cours financés par le Plan AFI dans les domaines de la Certification d'aérodromes, de l'organisation de SAR, la mise en œuvre des SSP et de l'examen par les pairs des ANSP ainsi que de nouveaux devant être proposés dans le cadre des activités SST du RASG-AFI et veillent à assurer la solution opportune des insuffisances existantes et l'atteinte des objectifs du projet.

6.3 Amendements proposés au Document de programme du Plan de l'AFI et Termes de référence des Équipes de sécurité des bureaux régionaux (ROST).

6.3.1 La réunion a été informée du projet de Document du programme actualisé du Plan AFI pour la période 2017-2020 et des Termes de référence révisés des Équipes de sécurité des Bureaux régionaux (ROST) pour y apporter des commentaires, des suggestions et des contributions.

6.3.2 Le Groupe a été informé que les projets de documents seront soumis au Comité de pilotage du Plan AFI en décembre 2017, pour examen et approbation et qu'ils étaient donc soumis comme moyen de recueillir les points de vue de parties prenantes afin d'améliorer la qualité des documents.

6.3.3 Le Groupe a été également informé que la révision et l'actualisation de ces documents répondent aux recommandations d'un exercice d'évaluation effectué par le Bureau de l'évaluation et de l'audit interne de l'OACI en 2015. La Conclusion suivante a été formulée en conséquence :

Conclusion 4/10: Amendement au Document de programme du Plan de l'AFI et de Termes de référence (TOR) des Équipes de sécurité des bureaux régionaux

Que,
les États, les organisations et les partenaires soumettent, à travers les Bureaux régionaux ESAF et WACAF, des propositions d'amendement du Document de Programme du Plan AFI et des TOR des ROST avant le 31 octobre 2017 au plus tard.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : COORDINATION APIRG/RASG-AFI – RAPPORT DE L'EQUIPE DE TRAVAIL APIRG-RASG/AFI

7.1 Coordination APIRG/RASG-AFI

7.1.1 Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion a examiné le rapport de l'Equipe de travail sur la coordination APIRG/RASG-AFI portant sur l'affectation de tâche et la collaboration entre APIRG et RASG-AFI en vue de promouvoir un échange des meilleures pratiques et l'harmonisation des activités.

7.1.2 Le rapport a rappelé les conclusions et les décisions précédemment formulées et prises par RASG-AFI en vue de faciliter la coordination entre les deux Groupes et leurs organes auxiliaires (Conclusion 2/10) et d'aborder des questions communes comme la mise en œuvre des modules liés à la sécurité des Blocs ASBU (Conclusion 2/11), l'apport d'un soutien et d'une assistance à l'intégration et la consolidation des RSOO (Décision 3/11), la création de l'Equipe de travail sur la coordination PIRG/RASG-AFI (Décision 3/15) et la synchronisation des programmes de travail du RASG-AFI et de l'APIRG (Décision 3/16).

7.1.3 Concernant la création de l'Equipe de travail sur coordination APIRG/RASG-AFI (ARC-TF), la réunion a pris note de l'approbation par l'APIRG de ses termes de référence tels qu'élaboré par RASG-AF/3 et a demandé au Secrétariat de réexaminer et réconcilier, en collaboration avec le Comité de coordination des projets RASC et (APCC), les besoins des parties prenantes concernant la représentation et la composition de l'ARC-TF.

7.1.4 La réunion a également examiné et approuvé les propositions d'ARC-TF concernant l'attribution actualisées des tâches entre APIRG et RASG-AFI, sur la base des préoccupations mondiales et régionales pertinentes pour les deux Groupes.

7.1.5 Les Décisions suivantes ont été formulées :

Decision 4/5: Mise en œuvre des mises en œuvre par blocs du système de l'aviation (ASBU) de l'OACI

Que,

le RASG-AFI se penche sur la mise en œuvre des Modules du Bloc 0 de l'ASBU essentiels et de priorité 1 relatifs à la sécurité, identifiés par la Réunion APIRG/19, en coordination avec l'APIRG et les organes pertinents conformément aux mécanismes régionaux de sécurité de l'aviation.

Decision 4/6: Soutien et assistance à l'intégration et à la consolidation de RSOO dans la région

Que,

le RASG-AFI et ses organes subsidiaires appuient et assistent l'intégration et la consolidation des RSOO dans le cadre de l'approche de renforcement et d'assurance de leur viabilité et de leur efficacité.

Decision 4/7: Equipe de travail sur la coordination APIRG/RASG-AFI (ARC-TF)

Que,

- a) le Secrétariat réexamine et réconcilie, en collaboration avec le Comité de coordination des projets de RASC et de l'APIRG (APCC), les besoins de toutes les parties prenantes concernant leur représentation et la composition de l'ARC-TF ; et

- b) Les cyber-menaces et la résilience de l'ANS, le RPAS, la mise en œuvre de modules du Bloc 0 de l'ASBU et les RSOO soient inclus dans les domaines de responsabilité partagée de l'APIRG et du RASG-AFI.

7.2 Résultats de la réunion APIRG/21

7.2.1 La réunion a examiné le résultat de la réunion APIRG/21 tenue consécutivement à la réunion RASG-AFI/4, avec une attention particulière pour les domaines/questions d'intérêt commun pour l'APIRG et le RASG-AFI et elle a formulé la Décision suivante :

Decision 4/8: Résultats de la Réunion APIRG/21 sur des questions d'intérêt commun

Que,
le Secrétariat et les organes du RASG-AFI (RASC, SST, etc.) examinent les Conclusions et les Décisions d'APIRG/21 et intègrent, selon le cas, les éléments pertinents dans leurs programmes de travail respectifs.

7.3 Proposition d'objectifs révisés pour la sécurité/ANS de l'AFI

7.3.1 Les objectifs cibles d'Abuja en matière de sécurité révisés ont été présentés à la réunion, tels qu'examinés par l'Equipe de travail sur la coordination APIRG/RASG-AFI, conformément au Plan AFI, SC/19 Rec.07. La réunion a été informée que les objectifs cibles, qui étaient révisés conformément aux recommandations de la réunion du Comité technique spécialisé (CTS) de la Commission de l'Union africaine (CUA) sur les transports, les infrastructures, l'énergie et le tourisme, incluent des Objectifs cibles sur la sécurité et navigation aérienne ainsi que des Indicateurs de performance en matière de sécurité des Nouveaux objectifs ambitieux en matière de sécurité du GASP.

7.3.2 Suite à l'examen des propositions élaborées par l'Equipe de travail sur la coordination APIRG/RASG-AFI, la réunion a approuvé la proposition d'Objectifs cibles révisés en matière de sécurité de l'AFI devant être examinés ultérieurement par le Comité de pilotage du RASG-AFI (RASC) et le Comité de coordination des projets de l'APIRG (APCC). La Décision suivante a été formulée :

Decision 4/9: Examen et approbation des Objectifs cibles de la sécurité d'Abuja et des nouveaux calendriers

Que,
la proposition d'Objectifs cibles révisés de sécurité/AN de l'AFI soit examinée avec les observations suivantes :

1. Les Objectifs cibles d'Abuja sur la sécurité soient soumis aux conditions suivantes :
 - a. Remplacement de la référence à « marge de sécurité de 10 % » des objectifs cibles 2 et 6 relatifs respectivement à l'autonomie des CAA et à la mise en œuvre des SSP par l'expression « marge de sécurité positive » ;
 - b. Délai de résolution des trois SSC restants modifié pour devenir la fin du mois de juin 2018 ; et
 - c. Remplacement de l'expression SSP « viable » par « Fondement » pour l'objectif cible 6.

2. Recommandations sur les Objectifs cibles de la navigation aérienne
 - a. que l'objectif cible 12 de réduire les proximités d'aéronefs soit amélioré par l'introduction de mesures intermédiaires amenant à l'objectif ambitieux d'atteindre et de maintenir une proximité d'aéronefs zéro,
 - b. la reformulation des objectifs 13 et 16 sur l'établissement de services de navigation aérienne cohérents et sur la participation du programme d'Examen par les pairs des ANS africains pour les rendre plus précis et mieux mesurables ;
 - c. renforcer la méthodologie de fixation d'objectifs en déterminant les lignes de base de tous les points proposés.

3. le Secrétariat examine et amende, en collaboration avec le Comité de coordination des projets du RASC et de l'APIRG (APCC), la proposition d'objectifs de sécurité/ANS de l'AFI révisés en tenant compte des observations et recommandations ci-dessus.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : PROGRAMME DE TRAVAIL DU RASG-AFI POUR 2018/2019

8.1 Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion a examiné et approuvé la proposition de programme de travail du RASG-AFI, notamment les activités des organes subsidiaires pour 2018 et 2019 et la Décision suivante a été formulée.

Decision 4/10: Revue et approbation du programme de travail du RASG AFI pour 2018/2019

Que,

le Groupe examine et approuve le Programme de travail de RASG-AFI pour 2018/19 et charge le Secrétariat d'intégrer les éléments ci-dessous :

- a) résultats de la réunion APIRG/21 selon qu'il convient et applicables aux activités de RASG-AFI ;
- b) prise en compte des nouveaux domaines de cyber-sécurité, des RPAS et des RSOO;
- c) activités de renforcement des capacités (ateliers, séminaires et formations) ; et
- d) toute activité pertinente identifiée par l'Equipe de travail sur la coordination de l'APIRG/RASG-AFI.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES

9.1. Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion a discuté de questions relatives au renforcement des capacités en insistant sur la manière de renforcer l'efficacité du Fonds de développement des ressources humaines (HRDF) en cours pour l'initiative de l'Afrique. La Décision et la Conclusion suivantes ont été formulées :

Décision 4/11 : Identification d'initiatives de renforcement des capacités

Que,

le RASC explore différentes possibilités, notamment les initiatives en cours de partenaires visant à renforcer les capacités du personnel de l'aviation.

Conclusion 4/11: Fonds de développement des ressources humaines (HRDF) pour l'Initiative Afrique

Que,

il soit demandé aux forums pertinents d'évaluer le HRDF pour l'initiative Afrique afin d'en déterminer l'efficacité dans la réponse aux besoins de renforcement de capacités des États et de rechercher les améliorations qui seraient nécessaires.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DES CONCLUSIONS ET DES DECISIONS DE LA REUNION RASG-AFI/4

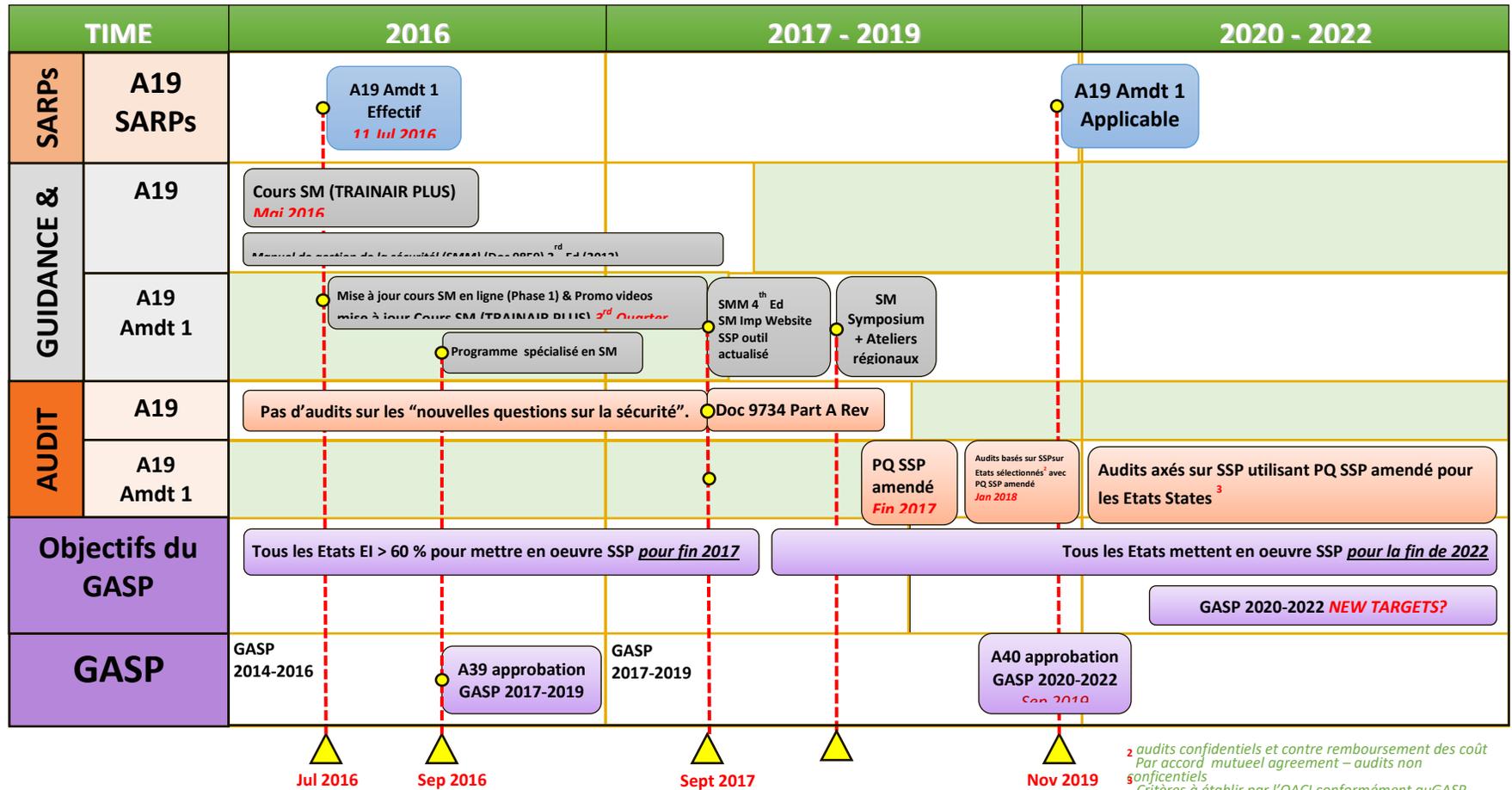
10.1 Les conclusions et les décisions de la réunion RASG- AFI/4 ont été adoptées sous ce point de l'ordre du jour.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR : DATE ET LIEU DE LA REUNION RASG-AFI/5

11.1 Il a été convenu que la cinquième réunion du Groupe (RASG-AFI/5) se tiendra consécutivement à la réunion APIRG/22 en 2019 en Afrique occidentale et centrale.

Appendice A

Récapitulatif des plans d'appui à la mise en œuvre de la gestion de la sécurité



Appendice B

Liste des participants

ETAT ORGANISATION	NO	NOM	FONCTION OFFICIELLE	TELEPHONE	E-MAIL
ALGERIE	1.	Khiali Nadjib	Responsable adjoint ACC Alger	Tél:+21321672130	nadjib-khiali@enna-dz.com
ALGERIE	2.	Abdelouahab Djabatouf	Directeur de l'exploitation de la Navigation aérienne	Tél. : +213 661 926 709	dena@enna-dz.com
ANGOLA	3.	Netay Akeito	Responsable Département en charge des aérodomes	Tél. : +244 923 306 715	netay.akeito@inavic.gv.ao
ANGOLA	4.	Jose Agostinho Goncalves	Directeur ATM	Tél. : +244 929 741 455	jgoncalves2@enana.ao.co
ANGOLA	5.	Ambrosio Paka	Superviseur Inspecteur	Tél. : +244 923 517 253	ambrosiopaka@yahoo.com.br
BENIN	6.	Alioune Diop	Chef du Service de la Navigation aérienne	Tél. : +229 213 09 217	a.diop@anac.bj jordioun@gmail.com
BENIN	7.	Firmin Hounsa	Chef du Service Sécurité des aérodomes	Tél. : +229 213 09 217	houfset@yahoo.fr
BURKINA FASO	8.	Azakaria Traore	Ingénieur Aviation Civile/ Directeur General P.I. Burkina Faso	Tél. :+226 784 583 16 Tél. :+226 765 889 44	trazakob@yahoo.fr info@anacburkina.org
BURKINA FASO	9.	Hassane Ibrahim Kone	Ingénieur des études et Exploitation de l'Aviation civile Inspecteur des Services de la navigation aérienne	Mobile:+226 76 41 66 38/71 03 89 77/78 45 81 84/ 78 17 20 98 Tél. :+226 764 166 38 Tél. :+781 770 58/710 389 77	hkone92@yahoo.fr hkone92@gmail.com hassane.kone@anacburkina.org
CAP VERT	10.	João Monteiro	Président du Conseil – CAA	Tél. :+2382603430	Joao.r.monteiro@acivil.gov.cv
CAP VERT	11.	Neves Arlindo	Directeur de la Sécurité et de l'Assurance qualité - DAQA – ASA Cabo Verde	Tél. :+238 241 9200	aneves@asa.cv
CAP VERT	12.	Silva Alberto	Coordonnateur ANS	Tél. : +238 260 3430	albertos@acivil.gov.cv

Rapport de la quatrième réunion du Groupe régional de sécurité de l'aviation pour la Région AFI

ETAT ORGANISATION	NO	NOM	FONCTION OFFICIELLE	TELEPHONE	E-MAIL
CAMEROUN	13.	Pierre Olivier Ntongmo	Sous-Directeur pour la Navigation aérienne et les Aéroports, CAA	Tél. : +237 697 632 984	olivier.ntongmo@ccaa.aero
CAMEROUN	14.	Tanguy Francis Njock	Ingénieur Aviation civile ; Responsable des Services de la Circulation aérienne	Tél. : +237 690 032 757	tanguy.njock@ccaa.aero
CAMEROUN	15.	Christelle Olivia Agokeng Mapi	Technicienne en Aviation civile	Tél. : +237 699 900 761	christelle.agokeng@ccaa.aero
COMORES	16.	Oulovavo Mchami Ahamada	Directeur de la Sécurité des Aéroports et de la Navigation aérienne	Tél. : +2693332136	oulovavo@anacm-comores.com
CÔTE D'IVOIRE	17.	Sandrine Gnassou	Ingénieur Aviation civile chargée d'études CNS	Tél. : +225 21 27 73 93/75 33 Cell : +225 544 97693	sgnassou@anac.ci
CÔTE D'IVOIRE	18.	Memam Kamohan	Ingénieur Navigation Aérienne Inspecteur d'Aéroports Chef du service Sécurité des aéroports	Tél. : +225 21 27 73 93/75 33 Cell:+225 05 68 66 37/07574474	kmaman@anac.ci / kamohanmemam@yahoo.fr
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	19.	Diabasenga Kusuamina Billy	Responsable de la Section ATM	Tél. : +243 818 151 745	billydk67@gmail.com
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	20.	Gustave Buhendwa	Directeur NAVADS	Tél. : +243 815 200 028	gustavebuhendwa@hotmail.fr
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	21.	Yamba Bienge	Chef CNS, CAA, RDC	Tél. : +243999925549	cybienge@yahoo.fr
DJIBOUTI	22.	Houssein Abdi Ragueh	Inspecteur général du Bureau d'enquête sur les accidents de l'aviation	Tél. : +25377816734	haragueh@yahoo.fr
ETHIOPIE	23.	Hanna Belihu	Directrice Sécurité et Normes des aéroports	Tél. :+2511911500018	hannameklit@yahoo.com
ETHIOPIE	24.	Amdye Fanta	Enquêteur sur les accidents d'aéronefs	Tél. :+251943353866	mnayalew@gmail.com
ETHIOPIE	25.	Zewdu Aregawi	Directeur général adjoint, Réglementation de l'aviation Civile éthiopienne	Tél. : +251911500017; Fax: +2516650281	zudi_eng@yahoo.com

Rapport de la quatrième réunion du Groupe régional de sécurité de l'aviation pour la Région AFI

ETAT ORGANISATION	NO	NOM	FONCTION OFFICIELLE	TELEPHONE	E-MAIL
			Autorité de l'aviation		
GABON	26.	Nadine Nathalie Anato	Directrice de l'exploitation	Tél. :+241 07 31 03 33/03414025 Fax: +241 01 44 54 01	nadine.anato@anac-gabon.com nadine.awananganato@gmail.com
GABON	27.	Larissa Pamela Dianga Nzengue	Chef du service Protection de l'environnement	Tél. : +241 03 33 74 45	pamela.dianga@anac-gabon.com ; lp.dianganzengue@gmail.com
GHANA	28.	Edward Baah	Directeur, ATS CAA Ghana	Tél. : +233 200 841 657	edwardbaah@yahoo.com ebaah@gcaa.com.gh
GHANA	29.	Daniel Acquah	Directeur, Réglementation de la sécurité, GCAA	Tél. : +233202224051	danielacquah@hotmail.com
GHANA	30.	Martey Boye Atoklo	Directeur général adjoint	Tél. : +233 501 315 636	matoklo@gcaa.com.gh
GUINEE	31.	Sékou Diakite	Chef de Division Navigation et Infrastructures	Tél. : +224 622 320 035/+224 622 320 035	diakisekou@yahoo.fr
GUINEE	32.	Thierno Ousmane Diallo	Conseiller du Directeur général	Tél. : +224 664 321 214	diallodto69@yahoo.fr
GUINEE	33.	Kalagban Oulare	Chef DOMIA/ANA	Tél. : +224 622 41 25 02	relaou@yahoo.fr
KENYA	34.	Elisha Omuya	Inspecteur principal des aéroports	Tél. :+254733776116	eomuya@kcaa.or.ke
KENYA	35.	Keystone Willyce Aketch	Coordonnateur, Programme national de sécurité	Tél. :+254 722 100 425	kwaketch@kcaa.or.ke
KENYA	36.	Joel Nyambaka	Responsable de la planification ANS Autorité de l'Aviation civile du Kenya	Tél. :+254 722 258242	janyambaka@kcaa.or.ke
KENYA	37.	Michael Aomo	Coordonnateur en chef SMS r	Tél. :+254 720 731892	maomo@kcaa.or.ke
KENYA	38.	Naomi Mwangi	Directeur délivrance de licences au personnel	Tél. :+254 733 948 776	nmwangi@kcaa.or.ke
KENYA	39.	Fredrick Kabunge	Directeur adjoint	Tél. :+254721784206	kabhunge@yahoo.com
KENYA	40.	Stephen Kariuki	Enquêteur, Accidents aériens, Enquêtes sur les accidents	Tél. :+254714600178	ngoorosteve@yahoo.com

Rapport de la quatrième réunion du Groupe régional de sécurité de l'aviation pour la Région AFI

ETAT ORGANISATION	NO	NOM	FONCTION OFFICIELLE	TELEPHONE	E-MAIL
			Département des enquêtes		
KENYA	41.	Reuben Murani	Directeur, Opérations aériennes, KCAA	Tél. : +254728030986	rmurani@kaa.or.ke
KENYA	42.	Tom Ogenche	Directeur Sécurité, Sûreté de la navigation aérienne, Aviation civile du Kenya	Tél. : +254206827470	togenche@kaa.or.ke
KENYA	43.	Bruno O. Aero	Service aérien	Tél. : +254721501746	Bruno1969@gmail.com
KENYA	44.	Rufus Mutwol	Enquêteur accidents d'aéronefs	Tél. : +254726563964	rufmutwol@gmail.com
KENYA	45.	Peninah Nginyo	Directeur adjoint Navigabilité	Tél. : +254 721 679 726	pnginyo@kaa.or.ke
KENYA	46.	Tom Oteyo	Responsable Communications aéronautiques	Tél. : +254798103653	tomoteyo@kaa.or.ke
KENYA	47.	David Ondieki	Inspecteur en chef AIS/PANS-OPS	Tél. : +254 722 221 022	dondieki@kaa.or.ke
KENYA	48.	Ephantus Kamau	Directeur : Services de la navigation aérienne – JKIA	Tél. : +254 736 365 041	ekamau@kaa.or.ke
KENYA	49.	Anne Gitau	Responsable en chef des Services d'informations aéronautiques, KCAA	Tél. : +254720776802	agitau@kaa.or.ke
KENYA	50.	Joseph K. Maina	Directeur par intérim, Services d'informations aéronautiques	Tél. : +254 721 493 957	jkmaina@kaa.or.ke
KENYA	51.	Evans Ogochi	Responsable du Contrôle de la circulation aérienne	Tél. : +254 722 415 289	easiago@kaa.or.ke
KENYA	52.	Philip Otieno	Inspecteur d'aérodromes	Tel +254 734 925 731	philipotieno@gmail.com
MALI	53.	Mohamed Hamadi Diallo	Chef Service Sécurité des Vols Agence nationale de l'Aviation civile	Tél. : + 223 76487917	mhdiallo@yahoo.fr
MAURITANIE	54.	N'gaide Abdoulaye	Directeur général adjoint Agence nationale de l'Aviation civile	Tél. : +22245244007	ngaide.abass@anac.mr ngaidecsa@yahoo.fr

Rapport de la quatrième réunion du Groupe régional de sécurité de l'aviation pour la Région AFI

ETAT ORGANISATION	NO	NOM	FONCTION OFFICIELLE	TELEPHONE	E-MAIL
MAURITANIE	55.	Abdelfetah Sidi Abderrahmane	Directeur de la Sécurité de la navigation Aérienne	Tél. : +222 36 165 156	vetahe@anac.mr
MAURITANIE	56.	Aliou Noudory Mbodj	Directeur de la Sécurité des aéroports	Tél. : +222 46 422 310	mbodj@anac.mr
MAURICE	57.	Mokoonlall Vishnu	Responsable, Gestion de la circulation aérienne	Tél. : +230 592 730 00/603 2000	vishnumakoonlall@live.com
NIGER	58.	Issoufou Issa Ado	Directeur du Département de la Navigation aérienne et des Aéroports	Tél. : +227 94 63 13 39/ 20 72 32 67	issaado_issoufou@yahoo.fr
NIGER	59.	Mahamadou Djibo	Chef du Service Normes et Sécurité des aéroports	Tél. : +227 95 18 53 30	djibmahamad@yahoo.fr
NIGER	60.	Kassimou Abdou Malam	Chef du Service Météorologie aéronautique/SAR	Tél. : +227 95 18 53 29 Tél. : +227 20 72 32 67	akassimou@yahoo.fr
NIGER	61.	Abba Malam Boukar Ousmane	Chef de Service PEL/TRG/MED	Tél. : +227 96 34 19 97	ousmaneabba2001@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO	62.	Theodore Otoungabea	Chef de Service Navigation aérienne, CITE ANAC-BZV	Tél. : +242050861557	totoungabea@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO	63.	Quentin Mokoko Yoka	Chef de service de la prévision météo, ANAC	Tél. : +242055635575; +242068853061	yqmokoko@yahoo.fr yqmokoko@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO	64.	Joachim Tchissambou M'Boundou	Représentant de l'ASECNA au Congo	Tél. : +242053779510	tchissjoachim@gmail.com
RWANDA	65.	Emmanuel Sabiiti	Inspecteur CNS	Tél. : + 250 788 508 271	esabiiti@caa.gov.rw
RWANDA	66.	Andrew Mutabaruka	Directeur de la Sécurité	Tél. : +250 737 854 188	amutabaruka@caa.gov.rw
SENEGAL	67.	Magueye Maramé Ndao	Directeur général ANACIM	Tél. : +221338656001 / +221773330658	magueyemaramen.ndao@anacim.sn ; magmandao@gmail.com
SENEGAL	68.	Abibou Mbaye	Directeur ATM/SAR	Tél. : +221775460139	abibou.mbaye@anacim.sn
SEYCHELLES	69.	Esmee Samson	GM ATM Autorité de l'Aviation civile des Seychelles	Tél. : +248 252 72 06	esamson@scaa.sc
SEYCHELLES	70.	Joseph Lajoie	Responsable de l'Inspection de l'octroi de licences ANS & ATC	Tél. : +248 438 4283	jlajoie@scaa.sc

Rapport de la quatrième réunion du Groupe régional de sécurité de l'aviation pour la Région AFI

ETAT ORGANISATION	NO	NOM	FONCTION OFFICIELLE	TELEPHONE	E-MAIL
SEYCHELLES	71.	Colin Chang Tave	Directeur d'aéroport – Operations	Tél. : +248 252 7212	cchangtave@scaa.sc
AFRIQUE DU SUD	72.	Janine Prins	Directeur par intérim : Aéroports et Espace aérien, Département sud-africain des Transports	Tél. : +012-3093498	prinsj@dot.gov.za
AFRIQUE DU SUD	73.	Levers Mabaso	Directeur en chef par intérim : Sécurité et sûreté de l'aviation, Environnement et Recherche et sauvetage – Département des Transports	Tél. : +27 12 309 3385	mabasol@dot.gov.za
AFRIQUE DU SUD	74.	Siphokazi May	Inspecteur Services de la circulation aérienne Autorité de l'Aviation civile sud-africaine	Tél. : +27824943317	mays@caa.co.za
AFRIQUE DU SUD	75.	Simon Jimmy Zwane	Directeur principal : Planification ATM, ATNS	Tél. : +27 11 607 1253	simonz@atns.co.za
TOGO	76.	Pelenguei Magnouréwa	Directeur Navigation aérienne et aérodromes, ANAC/DNAA/SNA	Tél. : + 228 222 3740 /92154148/99508787	m.pelenguei@anac-togo.tg pelengueimagnourewa@gmail.com
OUGANDA	77.	David Kakuba	Directeur général, Autorité de l'Aviation civile	Tél. : +256772482655	dmkakuba@caa.co.ug
OUGANDA	78.	Geoffrey Okot	Directeur – Gestion de la Circulation aérienne	Tél. : +256772686721; +256155334343	ge_okot@yahoo.com ; gokot@caa.co.ug
OUGANDA	79.	John Tusubira Kagoro	Directeur de la Sécurité des aéroports et de l'aviation	Tél. : +256 752 792 221	jkagoro@caa.co.ug
OUGANDA	80.	Richard Ruhesi	Directeur des Services de la navigation aérienne	Tél. : +256 752 643 073	rruhesi@caa.co.ug
OUGANDA	81.	Irene Lawoko Atto	Inspecteur principal, Services de la navigation aérienne	Tél. : +256 757 830 766	iatto@caa.co.ug
OUGANDA	82.	Henry Luwemba Kitaka	Directeur par intérim, Normes de la sécurité aérienne	Tél. : +256 776 498 131	hkitaka@caa.co.ug hkitaka@hotmail.com
OUGANDA	83.	Simon James Mone	Inspecteur principal des aérodromes	Tél. : +256 772 676 174\	smone@caa.co.ug

Rapport de la quatrième réunion du Groupe régional de sécurité de l'aviation pour la Région AFI

ETAT ORGANISATION	NO	NOM	FONCTION OFFICIELLE	TELEPHONE	E-MAIL
USA	84.	Grady Stone	Représentant principal, Bureau Afrique des Affaires internationales FAA – Dakar, Sénégal	Tél. : +1-213-387-9483	grady.stone@faa.gov
ZAMBIE	85.	Frank Chinambu	Directeur Services de la Navigation aérienne	Tél. : +260 966 726 893 Tél. : +260 971 008 502	frank.chinambu@lun.aero
ZAMBIE	86.	Stanley Sitali	Directeur Avionique	Tél. : +260966765070	stanley.sitali@lun.aero
ZAMBIE	87.	Chansa M. Nyankhundi	Directeur Services de la circulation aérienne	Tél. : +260 977199725	chansa.nyankhundi@lun.aero
ZIMBABWE	88.	Blessing Ngwarai	Directeur Services de la Navigation aérienne et techniques	Tél. : + 263 458 5073/86	bngwarai@caaz.co.zw
ZIMBABWE	89.	Sylvia Mabodo	Responsable AIM	Tél. : +263 458 5073/86	smabodo@caaz.co.zw
ORGANISATIONS					
CAFAC	90.	Papa Atoumane Fall	Directeur de la Sécurité et des Services techniques	Tél. : +221 776 394 807	afall@afcac.org
ASSA-AC	91.	Boniface Thierry Nkodo	Directeur de la Formation, N'Djamena, Tchad	Tél. : +23591822111	nkodothiery@gmail.com
AIRBUS	92.	Maury Tall Seck	Directeur de la sécurité régionale Airbus Abidjan – Côte d'Ivoire	Tél. : +22507390972	aiblos@airbus.com
ASECNA	93.	Louis Bakienon	Directeur de l'Exploitation de la Navigation aérienne	Tel : +221773332788	bakienonlou@asecna.org
ASECNA	94.	Salomon Pierre Mbella Mbella	Directeur Sécurité, Qualité et Environnement	Tel : +221775298170	mbella-mbellapie@asecna.org
ASECNA	95.	Bakary Tioro	Chef du Département Sécurité, Sureté, Qualité et Environnement	Tel : +221777849036	tiorobak@asecna.org
ASECNA	96.	Abdou Mondoha Abdillah	Commandant d'Aérodrome	Tél. : +2693 600 002	abdoumondohaabd@asecna.org
ATU-UAT	97.	Kezias Mwale	Coordonnateur Radiocommunications	Tél. : +254 736 586 666	k.mwale@atu-uat.org
CANSO	98.	Boni Dibate	Directeur régional CANSO	Tél. : +27 011 607 1245	connienk@atns.co.za ; boni.dibate@canso.org

Rapport de la quatrième réunion du Groupe régional de sécurité de l'aviation pour la Région AFI

ETAT ORGANISATION	NO	NOM	FONCTION OFFICIELLE	TELEPHONE	E-MAIL
COSCAP-UEMOA	99.	Konga Pignandi	Inspecteur régional en Sécurité et Certification des aéroports	Tél. :+22670049233	pignandi.konga@gmail.com
COSCAP-UEMOA	100.	Laurent Christophe Kielwasser	Chef d'équipe	Tél. :+226 70 31 41 94	secretariatcoscap@yahoo.fr ; cgskielwasser@yahoo.fr
COSCAP-UEMOA	101.	Momar Gueye	Inspecteur Navigabilité des aéronefs	Tél. :+226 61 80 7715	momar_gueye@hotmail.com
GOOGLE LOON	102.	Leonard Bouygues	Directeur, Opérations en vol Google Project Loon	Tél. :+16174538727	leonardb@google.com
IATA	103.	Tanja Grobotek	Directeur régional AFI, Sécurité & OPS aériennes	Tél. :+27716021450	grobotekt@iata.org
IATA	104.	Blessing Kawai	Directeur régional adjoint AFI, Sécurité & OPS aériennes	Tél. :+2783799668	kavaib@iata.org
OACI-FISS	105.	Ali Jama Abdi	Intérim CATCO	Tél. : + 254 722 706 958	ali.jama@un.org
ICAO-FISS	106.	Abdullahi Ali Shire	Responsable principal AIM	Tél. : +254 722 11 127	abdillahi.shire@icao.unon.org
IFALPA	107.	Eli Joseph Badji	Vice-président, AFI West	Tél. : +221772789000	eli.badji@gmail.com
IFATCA	108.	Fateh Bekhti	Vice-président exécutif Afrique & Moyen-Orient, IFATCA	Tél. :+213 560 97 23 28	fateh.bekhti@ifatca.org
IFATCA	109.	Keziah Achieng Ogutu	Agent principal du contrôle de la circulation aérienne, KCAA	Tél. :+254722386001	kogutu@kcaa.or.ke
INTERPOL	110.	Francis Rwego	Représentant spécial INTERPOL auprès de l'Union africaine	Tél. : +251 943 073 344	rwegof@yahoo.com ; f.rwego@interpol.int
SECRETARIAT					
SECRETARIAT OACI	111.	Mam Sait Jallow	Directeur régional OACI - WACAF	Tél. :+221 338692424	mjallow@icao.int
OACI SECRETARIAT	112.	Barry Kashambo	Directeur régional OACI - ESAF	Tél. :+254-20-7622394	bkashambo@icao.int
SECRETARIAT OACI	113.	Michiel Vreedenburgh	Chef, Sécurité – Mise en œuvre de l'aviation, Siège OACI	Tél. : +1514 9548157	mvreedenburgh@icao.int
SECRETARIAT OACI	114.	Erwin Lassooij	Chef Coordination et mise en œuvre des programmes (PCI) Bureau de la Navigation aérienne	Tél. :+1514 9546718	elassooij@icao.int

Rapport de la quatrième réunion du Groupe régional de sécurité de l'aviation pour la Région AFI

ETAT ORGANISATION	NO	NOM	FONCTION OFFICIELLE	TELEPHONE	E-MAIL
SECRETARIAT OACI	115.	Prosper Zo'o Minto'o	Directeur régional adjoint OACI - WACAF	Tél. : +221338692402	pzoomintoo@icao.int
SECRETARIAT OACI	116.	Arthemon Ndikumana	Directeur régional adjoint OACI - ESAF	Tél. : +254 20 762 2367	andikumana@icao.int
SECRETARIAT OACI	117.	Ousman Kemo Manjang	Responsable régional – Navigabilité OACI - WACAF	Tél. :+221338692406	omanjang@icao.int
SECRETARIAT OACI	118.	Seboseso Machobane	Responsable régional ATM, Bureau ESAF, Nairobi	Tél. :+ 254 20 7622372	smachobane@icao.int
SECRETARIAT OACI	119.	Milton Tumusiime	Responsable régional – Sécurité aérienne OACI - ESAF	Tél. :+254-20-7622675	mtumusiime@icao.int
SECRETARIAT OACI	120.	Papa Issa Mbengue	Responsable régional Opérations aériennes, OACI - ESAF	Tél. :+254-20-7622399 / +254771701056	pmbengue@icao.int
SECRETARIAT OACI	121.	George Baldeh	Responsable régional AIM, OACI - WACAF	Tél. :+221 338692405	gbaldeh@icao.int
SECRETARIAT OACI	122.	René Tavarez	Responsable régional, Sécurité des vols OACI - WACAF	+221 33 969 24 10	rtavarez@icao.int
SECRETARIAT OACI	123.	Nika Meheza Manzi	Responsable régional, Aérodomes OACI - WACAF	+221 338692404	nmanzi@icao.int
SECRETARIAT OACI	124.	Fatou Thioune Sarr	Responsable administratif OACI - WACAF	+221338692403	fsarr@icao.int
SECRETARIAT OACI	125.	Eyob Estifanos Kebede	Responsable adjoint de programmes régionaux, OACI - ESAF	Tél. : +254771585857	eestifanos@icao.int
SECRETARIAT OACI	126.	Loise W. Mwangi	Stagiaire OACI - ESAF	Tél. :+254722320205	lmwangi@icao.int
SECRETARIAT OACI	127.	Josephine Waweru	Assistante administrative/financière OACI - ESAF	Tél. :+254207622400	jwaweru@icao.int
SECRETARIAT OACI	128.	Rosemary Muhanji	Assistante Coopération technique OACI - ESAF	Tél. :+254207622391	rmuhanji@icao.int

Rapport de la quatrième réunion du Groupe régional de sécurité de l'aviation pour la Région AFI

ETAT ORGANISATION	NO	NOM	FONCTION OFFICIELLE	TELEPHONE	E-MAIL
SECRETARIAT OACI	129.	Fartia Isabelle Maïga Danfakha	Assistante principale OACI - WACAF	Tél. : +221338692419	fmaiga@icao.int
SECRETARIAT OACI	130.	Wycliffe Owuor	Assistant TIC, OACI - ESAF	Tél. : +254 20762 1558	wowuor@icao.int
SECRETARIAT OACI	131.	Hellen Serem	Assistante d'équipe OACI - ESAF	Tel : +254207622396	hserem@icao.int
INTERPRETES/TRADUCTEUR					
INTERPRÈTE	132.	Chantal Mariotte	Interprète		
INTERPRÈTE	133.	Jean-Michel Arnaud	Interprète	Tél. :+27832527976	jm.arnaud@aiic.net
INTERPRÈTE	134.	Joe Keguro Muhindi	Interprète	Tél. :+254722522301	muhindi.jk@gmail.com
INTERPRÈTE	135.	Ephrem Kamanzi	Interprète	Tél. :+254722734379	ekamanzi@gmail.com
TRADUCTEUR	136.	Prosper Yepdi	Traducteur/Interprète	Tél. :+237655636541	yepdipros@hotmail.com